CIRCULAIRE

DOSSIER : AP_2/2/27

DIFFUSION : Ministres des pays Membres du PROE et chefs d'Organisations du PIRT

DATE : 6 septembre 2026

CIRCULAIRE : 26/86

OBJET : **Déclaration de Mồo Mâ Awê : engagements de la zone Pacifique en faveur de la conservation de la nature, 2026-2030**

Chers Ministres et Chefs d'Organisations du PIRT,

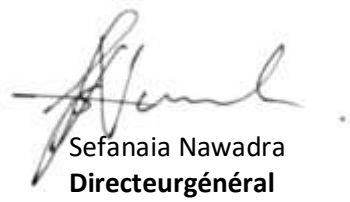
Au nom du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la Table ronde du Pacifique pour la conservation de la nature (PIRT) et du Programme régional océanien pour l'environnement (PROE), j'ai le plaisir de partager le projet de Déclaration Mồo Mâ Awê, qui représentera l'un des points forts de la 11e Conférence des îles du Pacifique pour la conservation de la nature qui se tiendra à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, du 7 au 11 septembre 2026.

Lors de cette réunion de haut niveau, la Déclaration Mồo Mâ Awê sera adoptée ; il s'agit d'une déclaration de priorités et d'engagements que les Membres pourront présenter aux forums régionaux et mondiaux à venir, tels que la17e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et la 31e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, afin qu'un message cohérent et fort soit transmis : la zone Pacifique est à la pointe en matière de nature, d'océan et de climat, et nous attendons du monde qu'il réponde à notre ambition par des financements et des actions.

À cet égard, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et vous prions de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez vous engager à mettre en œuvre cette Déclaration lors de cet événement.

Si vous avez des commentaires ou si vous souhaitez manifester votre intérêt concernant ces engagements, veuillez envoyer un e-mail à Monifa Fiu à l'adresse monifaf@sprep.org avec copie à Juney Ward (juneyw@sprep.org) et Kathleen Taituave-Afereti (kathleent@sprep.org) avant le 7 **septembre 2026.**

Cordialement,



Sefanaia Nawadra
Directeurgénéral

À l'attention de :